

from what he had heard from capitalists both in England and the United States, he believed it would soon be undertaken and brought to a completion. The hon. gentleman concluded by drawing from all these facts he had stated the conclusion that in an economical, commercial, and national point of view, the North Shore was by far the superior, and that no part of the Dominion would receive greater benefits from it than the Great West, and resumed his seat amid cheers.

**Mr. Young** was satisfied that in the selection of the Bay of Chaleurs route for the Intercolonial Railroad a great mistake had been made, and one which, if not rectified by this House, would inflict a serious wrong on the great majority of the people of this country. The member who seconded the motion said it appeared to him that last session the members from Ontario did not take sufficient interest in this question. That might be true of the members from Ontario on the other side of the House, and they would have to answer to their constituents for the indifference they then displayed. But, for the members on his side of the House from Ontario, he claimed that they had shewn the deepest interest in the question, and done everything in their power to prevent the selection being left in the hands of the Government. The honourable gentlemen who had moved and seconded the amendment had taken just the course he had expected, when they told the House that it was now too late to discuss the question; that if the selection of the route was an evil, the evil had been done, and it was now impossible to remedy it. If this were true, then the Government had cheated the House out of its rights, to pronounce on this question, just as, some years ago, the Government had cheated the Parliament of the old Province of Canada, of its right to pronounce on the seat of Government question. The hon. gentleman who had just spoken had gone altogether too far to make his argument of much weight. He had endeavoured to show that the North Shore route was not only the shortest and cheapest, but in all respects precisely the route which the people of Ontario should desire to have had selected. He (Mr. Young) begged to say that the people of Ontario are quite capable of judging for themselves what was to their interest in this matter, and he believed there was no difference of opinion among them, that in the selection which had been made, they had suffered the perpetration of a gross outrage. The first of the resolutions moved by his hon. friend from Lambton, asserted, that for commercial and economical reason, the shortest and cheapest

capitalistes anglais et américains lui laisse croire qu'on procédera bientôt à cette entreprise et qu'on la mènera à bonne fin. Le député conclut en disant que du point de vue économique, commercial et national, la ligne de la côte Nord est en tout point supérieure et qu'aucune région du Dominion n'en profitera autant que le grand Ouest; l'honorable député se rassied ensuite au milieu des acclamations.

**M. Young** est convaincu que la décision de faire passer le Chemin de fer Intercolonial par la Baie des Chaleurs constitue une erreur grave qui, si elle n'est pas corrigée par la Chambre, causera un préjudice grave à la majorité des habitants du pays. Le député qui a appuyé cette motion dit qu'il lui semble que lors de la dernière session, les députés de l'Ontario ne se sont pas suffisamment occupés du problème. Ceci est peut-être vrai des députés de l'Ontario qui siègent de l'autre côté de la Chambre et s'il en est ainsi ils devront expliquer les motifs de cette indifférence à leurs électeurs. Par contre en ce qui concerne les députés de l'Ontario siégeant de ce côté-ci de la Chambre, ils se sont intéressés très vivement à la question et ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher que la décision soit laissée au Gouvernement. Il n'a guère été surpris lorsque les députés qui ont proposé et appuyé la motion ont ensuite déclaré qu'il est maintenant trop tard pour en discuter; que même si le choix est mauvais, on ne peut plus rien faire à présent. Si telle est la réalité, le Gouvernement a empêché la Chambre d'exercer son droit de décider en la matière, tout comme il l'a fait il y a quelques années en empêchant l'ancienne Province du Canada de faire entendre sa voix sur la question du siège du Gouvernement. Afin de donner plus de poids à ses paroles, le dernier orateur n'a reculé devant rien. Il a non seulement essayé de prouver que la voie suivant la côte Nord est la plus directe et la plus économique, mais qu'elle est sous tous les rapports celle que les habitants de l'Ontario auraient choisie. Or il (M. Young) estime que les habitants de l'Ontario sont parfaitement à même de juger ce qui est le plus conforme à leurs intérêts dans ce domaine et il pense qu'ils s'accordent pour dire que ce choix est de leur point de vue proprement scandaleux. Dans sa première résolution, le député de Lambton affirme que pour des raisons tant commerciales qu'économiques, il eut fallu choisir la voie la plus directe et la meilleure marché. Il ne voit pas comment un député pourrait mettre en cause le